Régime de la libération conditionnelle.—Le régime de la libération conditionnelle, autorisée au Canada par la loi sur les libérations conditionnelles (S.R.C. 1952, chap. 264), est administré par le ministre de la Justice. L'Annuaire de 1948-1949 le décrit en détail aux pp. 320-323.

## Sous-section 2.-Maisons de correction

Le 1° juin 1951, on comptait 13 maisons et établissements de correction, dont quatre pour les femmes. Des fiches de recensement ont été remplies à l'égard de 2,551 hommes et 141 femmes le 1° juin 1951. Dans ces maisons d'adultes, 29 p. 100 des détenus avaient moins de 21 ans à leur entrée et près de 50 p. 100 étaient âgés de 21 à 39 ans. La proportion des célibataires était de 63 p. 100 et trois sur quatre des hommes détenus, dont le lieu de résidence était connu, habitaient la ville. Plus de la moitié du nombre des femmes (53.2 p. 100) étaient célibataires et la majorité (91.0 p. 100) de celles dont le lieu de résidence était connu habitaient la ville. A peu près la moitié des détenus, hommes et femmes, avaient reçu de cinq à huit ans d'instruction élémentaire. Seulement 6.7 p. 100 des hommes étaient chômeurs au moment de leur entrée. D'autre part, 20.6 p. 100 des femmes étaient en chômage et 34.0 p. 100 n'avaient jamais travaillé.

Les revenus nécessaires au maintien des institutions pour hommes proviennent en majeure partie de fonds provinciaux (56.0 p. 100) et de la vente de produits agricoles et industriels par les institutions (41.3 p. 100). Quant aux institutions pour femmes, leurs revenus viennent de fonds provinciaux (31 p. 100), des municipalités (1.8 p. 100), de la vente de produits (53.4 p. 100), de dons et de legs (4.6 p. 100) et d'autres sources (9.2 p. 100).

Une statistique sommaire du mouvement, de la durée de la peine et du casier pénitentiaire des détenus se trouve dans l'Annuaire de 1954, pp. 319-322.

## Sous-section 3.—Écoles de formation

Les écoles de formation font chaque année rapport du mouvement de leur population. Les chiffres tirés de ces rapports paraissent au tableau 37, qui couvre les années 1952 à 1955.

37.--Mouvement de population, écoles de formation, années terminées le 31 mars 1952-1955

Détail	1952	1953	1954	1955
Écoles de formation pour garçons	1 000	1 000	1 000	1 077
Élèves présents au début de l'année Entrés au cours de l'année	1,668 1,597	1,802 1,695	1,833 1,811	1,977 2,079
Libérés au cours de l'année	1,463	1,664	1,667	1,988
Présents à la fin de l'année	1,802	1,833	1,977	2,068
Écoles de formation pour filles			1	
Elèves présentes au début de l'année Entrées au cours de l'année	674	753	859	928
Entrées au cours de l'année	608	808	781	767
Libérées au cours de l'année	529	702	705	774
Présentes à la fin de l'année	753	859	935	921
Total	1	ļ		
Elèves présents au début de l'année	2,342	2,555	2,692	2,905
Entrés au cours de l'année	2,205	2,503	2,592	2,846
Libérés au cours de l'année	1,9 <b>92</b> 2,555	2,366 2,692	2,372 2,912	2,762 2,989

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La différence entre ce nombre et celui des élèves présentes à la fin de 1954 provient de l'inclusion de sept adultes à l'Home of the Good Shepherd de Saint-Jean (N.-B.).

Le recensement décennal fournit plus de renseignements sur les écoles de formation. La statistique établie d'après le recensement de 1951 est résumée dans l'*Annuaire* de 1954, pp. 322-324.